

# Directives de suspicion COVID-19



## Dans nos résidences à assistance continue (RAC)

**En tout temps, vous devez appliquer les mesures d'hygiène  
de base et l'étiquette respiratoire<sup>1</sup>**

### Étapes associées aux symptômes et dépistage

#### Usager présente des symptômes d'allure grippale (SAG)

- T° > 38°C (> 100.4 °F)
- Apparition de toux ou augmentation de toux chronique
- Difficultés respiratoires
- Perte soudaine de l'odorat et du goût sans congestion nasale

#### Suivre les étapes suivantes

1. Aviser l'infirmière de votre secteur ainsi que votre gestionnaire par téléphone lors de l'apparition d'un ou des symptômes afin d'avoir du soutien pour coordonner les mesures de protection à mettre en place (s'applique durant les jours de la semaine).  
*\*Il importe que l'intervenant contacte rapidement la ligne INFO COVID-19 en l'absence d'un retour de l'infirmière dans les 2 heures suivantes (se référer à la section suivante).*
2. Durant les soirs et fins de semaine, vous devez vous adresser au coordonnateur d'activités en hébergement soir-nuit-fin de semaine.
3. Ne pas administrer d'anti-inflammatoires (ex. : Advil, Motrin, ibuprofène, etc.)
4. Débuter la prise de température de **tous les usagers** à raison de deux fois toutes les 24 heures. Acheminer les informations à l'infirmière de votre secteur chaque jour en ajoutant le gestionnaire en copie conforme.

#### Appel à la ligne INFO COVID-19

- Appeler la ligne INFO COVID-19 en composant le 1-877-644-4545.
- Expliquer les symptômes et la réalité du milieu (RAC, employés, plusieurs quarts de travail, particularités propres à l'usager, etc.)

#### Si aucun dépistage n'est requis

- Appliquer les mesures d'hygiène de base nécessaires et l'étiquette respiratoire<sup>1</sup>.
- Aviser l'infirmière de votre secteur si diminution de l'état général (ex. : perte appétit, diminution de l'hydratation, dort plus, faiblesse, nausée, diarrhée).
- Continuer la prise de température de **tous les usagers** à raison de deux fois toutes les 24 heures et faire suivre les informations à l'infirmière ainsi qu'au gestionnaire quotidiennement.
- Répéter les étapes de l'appel à la ligne INFO COVID-19 (se référer à la section précédente) si changement de l'état de santé de l'usager, toute apparition de nouveaux symptômes ou aggravation de ceux-ci.

#### Si un dépistage est requis

- Aviser le gestionnaire et l'infirmière de votre secteur pour les directives de confinement et l'utilisation d'équipements de protection individuel (ÉPI).  
*\*Si nous n'avons pas la capacité de garder l'usager en isolement dans sa chambre, se référer au document « Arbre décisionnel pour usager ne respectant pas le confinement en RAC durant l'attente d'un résultat d'un test COVID-19 ».*
- Des mesures de confinement seront mises en place selon l'aménagement de chacune des RAC.
- Maintenir les mesures de confinement jusqu'à la réception du résultat.

<sup>1</sup> Feuillet d'information - COVID-19 disponible sur l'Intranet CISSMO

### Si le résultat obtenu est

- Négatif : aviser l'infirmière de votre secteur et le gestionnaire pour cesser la mesure mise en place durant l'attente.
- Positif : aviser l'infirmière de votre secteur et le gestionnaire rapidement pour planifier le transfert de l'utilisateur vers notre milieu d'hébergement temporaire COVID-19.

### **Spécifications sur les mesures d'isolement en RAC**

#### Principes de base lors d'isolement :

- Isoler l'utilisateur à sa chambre et mettre en place l'affiche d'isolement visible à tous
  - Mettre en place, si possible, une chaise d'aisance à la chambre et faire l'ensemble des soins d'hygiène dans celle-ci.
  - Dans l'éventualité où la chaise d'aisance ou les soins d'hygiène ne sont pas possibles à la chambre, suivre les consignes de prévention des infections en fonction du milieu ou de la zone où vous travaillez.
- Éviter tout contact non nécessaire avec l'utilisateur infectieux.
- Pour toutes interventions avec l'utilisateur infectieux, se référer aux consignes de prévention des infections en fonction du milieu ou de la zone où vous travaillez.
- Il est privilégié d'avoir un intervenant dédié pour l'ensemble du quart de travail et doit s'assurer d'une distance sécuritaire de 2 mètres, sauf lors des soins de proximité obligatoire.
- Les périodes de repas \ collation doivent se faire à la chambre de l'utilisateur. Celui-ci doit être seul dans sa chambre, sauf s'il a besoin d'aide pour s'alimenter. Assurez-vous d'avoir l'équipement individuel requis et d'effectuer une surveillance constante.
- S'assurer que toutes les personnes présentes dans la RAC respectent les conditions énumérées dans ce document.

#### Administration de la médication

- L'administration de la médication se fait selon les 7 bons déjà prévus et enseignés dans le cadre de la formation Loi-90<sup>2</sup>.
- S'assurer qu'aucun équipement de protection, qui a été en contact avec l'utilisateur infectieux, ne doit être porté lors de la préparation des médicaments.

#### Hygiène et salubrité de l'environnement

- Prendre connaissance du document « Description des consignes de prévention des infections en fonction du type de milieu ou zone en RAC » en annexe.

#### Hygiène personnelle pour l'utilisateur infectieux (si possible) et pour le personnel

- Utiliser des papiers-mouchoirs pour se moucher ou tousser (ou le faire dans le pli du coude).
- Jeter les papiers-mouchoirs dans la poubelle.
- Avoir une poubelle réservée pour la personne atteinte du COVID-19. Vider et nettoyer la poubelle avec une solution nettoyante et désinfectante chaque jour.
- Se laver les mains après s'être mouché, après avoir éternué, après être allé à la salle de bain et après avoir touché une surface sale.
- Garder les ongles courts, évitez le vernis à ongles, les faux ongles et les bijoux.

#### Lavage

- Vêtements de l'utilisateur infectieux : Placer le linge dans un sac en tissu ou en plastique.
- Déplacer les sacs vers la laveuse **seulement** lorsque prêt à faire le lavage pour que les vêtements soient mis immédiatement dans la laveuse.

*\*Il est possible de laver le linge avec les autres usagers ou de laver le linge séparé des autres usagers, mais à l'eau chaude et séchage à haute température.*

<sup>2</sup> Administration sécuritaire de la médication disponible sur l'Intranet CISSMO